

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Monsieur Nicolas MARAIS**  
**CROS Normandie**  
**Foyer municipal**  
**1 rue Masson**  
**76350 OISSEL**

Le Havre, le 13 avril 2018.

**Objet :** *Conséquences de la loi de finances sur les clubs sportifs*

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu, et je vous en remercie, votre courrier du 27 mars confirmant malheureusement les conséquences sur la vie et l'activité des clubs sportifs et de leurs organisations départementales et régionales, des coupes budgétaires opérées lors de l'élaboration de la loi de finances de l'Etat pour 2018 par la majorité présidentielle.

Très nombreuses sont les diminutions budgétaires directes ou indirectes qui affectent aujourd'hui le sport amateur français : la division par deux des crédits du Centre national du développement du sport (CNDS), les nouvelles orientations prises en ce qui concerne les Emplois aidés. Même la suppression de la réserve parlementaire et des crédits consacrés à la politique de la ville empêche de palier, même de manière minimale à ces coupes budgétaires. Sans parler des communes, asséchées dans leurs moyens par la baisse drastique des dotations d'État qui peinent désormais à maintenir leurs financements en direction des clubs.

Le sport amateur français, qui promeut un sport populaire et créateur de lien social est en danger, et nous ne cessons de le rappeler au gouvernement.

D'un budget de 260 millions à seulement 133 millions d'euros en 2018 pour le CNDS, et de 2,4 milliards pour les Contrats aidés en 2017 à 1,2 milliards en 2018, le paysage associatif français est en difficultés graves. Les Emplois aidés représentent pour les seules associations culturelles et sportives 17 000 équivalents temps pleins. On compte en France 545 000 associations ayant comme activité la culture ou le sport. Parmi elles, 70 000 sont des associations employeuses, soit 12% du total.

C'est un message très mauvais lancé au pays alors que l'on vient d'obtenir les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Ces décisions et leurs résultantes vont inévitablement se faire ressentir en Normandie. Elles s'inscrivent toutefois dans la droite ligne d'une politique voulue et assumée par le Chef de l'Etat et son gouvernement, visant à réduire la dépense publique au lieu de rechercher à accroître les recettes d'un pays dont la richesse nationale croit pourtant d'année en année.

Les orientations du gouvernement ne montrent pas la volonté d'un État qui veut promouvoir le sport amateur. Pis, le budget va toujours dans le même sens, celui d'aider ceux qui n'en ont pas besoin en prenant dans les poches des plus modestes : suppression de l'impôt sur la fortune, cadeaux fiscaux accrus aux grands groupes, refus de renationaliser les autoroutes, projet de privatisation de la Française des Jeux et j'en passe tant la liste est impressionnante.


Ce sont des choix politiques qui répondent à une certaine vision de la société qu'avec mes collègues de mon groupe parlementaire de la Gauche Démocrate et Républicaine je combats au quotidien.

Je suis donc intervenu, à nouveau, dans ce sens auprès de Madame FLESSEL, Ministre des sports. Je vous joins la copie de mon courrier.

Vous pouvez par conséquent compter sur ma pleine mobilisation pour appeler mes collègues de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, et le gouvernement, à changer de cap afin de miser sur le mouvement sportif et sur les associations, au lieu de leur appliquer une cure d'austérité. Ils sont des atouts précieux pour le dynamisme de notre pays et des éléments clés au service de la cohésion sociale.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour relayer ou m'associer à toute initiative allant dans ce sens au-delà de mes propres démarches,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul LECOQ